

Belgique – Belgie

PP

1060 Bruxelles6

1/1764

P/008 163



Périodique mensuel.

Bureau de dépôt

1060 Bruxelles 6

A.S.B.L. Union Touristique Les Amis de la Nature, Association De Bruxelles Saint-Gilles.

Siège social: rue Fernand Bernier 54, 1060 Saint-Gilles

Adresse courriel : an.bxl.sg@outlook.com

N° d'entreprise : 409 449 866

RPM : boulevard de la Deuxième Armée Britannique 148

1190 Forest

Organisation internationale créée à Vienne en 1895.

Reconnue par la Commune de Saint-Gilles.

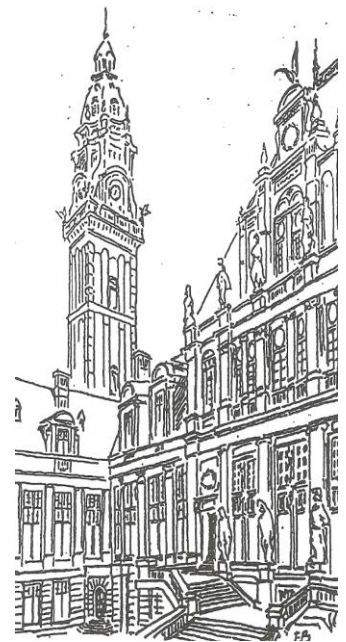
Fondée en 1930

Compte bancaire : BE87 0688 9350 2894 BIC: GKCCBEBB

Au nom d'U.T. LES AMIS DE LA NATURE De BRUXELLES SAINT-GILLES



BULLETIN DES ACTIVITES :



Journal de mars, avril 2024 et plus

N.F.I. Internationale des Amis de la Nature <http://nf-int.org>

UFAN Union Francophone des Amis de la Nature

Site internet : www.amisdelanature.be courriel : presidenceufan@gmail.com

Section Bruxelles – Saint-Gilles. Président : Pierre Putterie. 02 537 07 73 0475 90 83 29

Courriel : putterie.pierre.hennekein@gmail.com

Local : Rue de Moscou n°24 à Saint Gilles. (Près du Parvis).

Un conférencier ou une conférencière pouvant toujours se désister à cause d'un problème de santé, il est donc prudent de téléphoner au 02/537 07 73 ou 0475/ 90 83 29

Afin de justifier l'octroi par certaines mutuelles d'un remboursement en tout ou en partie de la cotisation, il est important de participer à quelques activités, promenades balades, marches.

Au plaisir de vous revoir.

Pour le Conseil d'administration.

Cordial Berg Frei, Pierre Putterie.

Les nouveaux statuts ont été déposés au Moniteur le jeudi 14 décembre 2023.

Ils ont été publiés et présentés aux membres dans les 2 journaux précédents et approuvés par les présents lors des réunions du jeudi après-midi.

Jeudi 14 mars 2024 à 14h30 :

Conférence de M. Persy : L'Egypte pharaonique.

Partons pour une expérience envoûtante à la découverte d'une civilisation légendaire dont les origines remontent à plus de 4 000 ans, celle des pharaons de l'Egypte antique, et d'un patrimoine culturel exceptionnel destiné à servir la grandeur des pharaons et les croyances religieuses.

Après un séjour au Caire et la visite

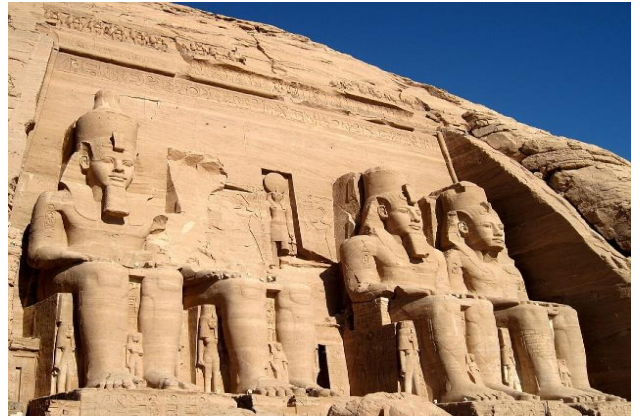
de la citadelle, les mosquées et les souks, nous découvrirons Gizeh et ses trois célèbres pyramides ainsi que la nécropole de Sakkarah.

De Louxor, ancienne capitale thébaine, jusqu'à Abou Simbel, en terre nubienne, nous voguerons sur le Nil, berceau nourricier de l'Egypte à l'époque pharaonique grâce à ses crues déposant sur les berges arides un limon fertile permettant le développement d'une agriculture riche et variée.

Nous visiterons le temple de la reine Hatchepsout, première femme pharaon.



Nous admirerons les colosses de Memnon et découvrirons le temple de Karnak. A Edfou, nous visiterons le temple consacré au dieu faucon Horus, protecteur des pharaons.



A Kom Ombo, voici l'acropole sacrée d'un sanctuaire ptolémaïque. Proches des barrages sur le Nil qui faillit les engloutir, voici l'obélisque inachevé ainsi que les merveilleux temples de Philae

et d'Abou Simbel.

Jeudi 21 mars 2024 à 14h30 :

Conférence de M. Jacky Vanderheyden : Le Vietnam partie 3.

Vietnam 3ème partie: de Saigon à la frontière du Cambodge

Après avoir visité le Nord du Vietnam (1ère séance) nous sommes redescendus par différents villages côtiers pour arriver à Saigon à midi ou nous avons pu visiter quelques pagodes dans le quartier Chinois appelé "les Cholon" (2ème séance).

Dans cette 3ème séance, nous poursuivrons la visite de Saigon (Ho Chi Ming Ville), nous visiterons les tunnels de Cucchi pour ensuite voir le plus grand temple Caodaïste du Vietnam, nous verrons également le palais de la réunification d'où s'enfuirent les derniers Américains, enfin pour terminer la visite de la ville,

la poste, la cathédrale Notre Dame de style Néo-roman pour finir par la visite d'une manufacture de laque. De là, nous nous dirigerons vers l'embarcadère où par bateau nous allons remonter le fleuve du Mékong vers la frontière du Cambodge en visitant plusieurs marchés flottant ainsi qu'une briquetterie. Enfin avant d'arriver à la frontière nous verrons comment sont élevés les poissons que nous connaissons bien "le Pangasius" et terminerons à la frontière en visitant encore un temple et une pagode.

Dans la 3ème partie nous ferons la connaissance du Cambodge. Nous verrons le site réputé d'Angkor et les efforts de restaurations mais aussi le musée de Phnom Penh, on aura également un aperçu de la vie et coutumes Cambodgiens.

Jacques VANDERHEYDEN

Quelques photos de notre périple

Préparation de galette de riz



Temple Caodaïste



Cathédrale Notre Dame à Saigon



Notre bateau



Marché flottant de Cai Bai



Sur le Mékong



Pagode Tay An



Intérieur de la pagode Tay An



*Temple de Ba Chua Xu
ou temple de la déesse Xu*



Aperçu du Cambodge - Palais Royal



Cambodge : Angkor Wat



Cambodge : Ta Prom

Important :

*Pour établir votre carte de membre, nous avons besoin de votre nom (de jeune fille), votre adresse, votre date de naissance ou mieux votre numéro de registre National, un numéro de téléphone et **une adresse internet** sont des compléments d'informations utiles pour vous prévenir d'un changement de dernière minute ou vous communiquer des informations.*

Le paiement doit être effectué sur le compte des AN de Bruxelles / St-Gilles.

IBAN BE87 0688 9350 2894

Adresse du local: rue de Moscou n°24, 1060 Saint-Gilles.

Cotisations 2024.

En 2020 , 2021, 2022, et 2023 nous étions « bien entendu » heureux de recevoir vos cotisations, mais étant donné le confinement et notre changement de local, nous étions freinés dans l'organisation d'activités.

Les conditions restent identiques sauf pour le prix du timbre- poste.

Nous vous rappelons que les mutuelles interviennent dans votre cotisation si vous rentrez le document : « activités sportives », complété par nos soins, mais vous devez faire la demande de ce document à votre mutuelle

Les informations générales.

1. Il est précisé que nos excursions pédestres et autres ont un caractère éducatif. (Étude de la nature, intérêt historique, géographique et architectural de la région traversée).
2. A nos membres et parents de nos juniors.
Les participants à l'une quelconque des activités des « Amis de la Nature » ne sont ni sous la surveillance, ni sous la responsabilité d'aucun dirigeant.
3. Les parents sont SEULS responsables de leurs actes.

V	<i>COTISATION PLEINE : concerne l'adulte à partir de 21 ans. La cotisation V donne droit au bulletin de la section, de la régionale de Bruxelles et de la Fédération (UFAN) : ainsi qu'à l'accès aux maisons AN et aux Auberges de jeunesse. (En Belgique et en France).</i>	20,00 €
A	<i>COTISATION FAMILIALE : En liaison avec la cotisation V, elle concerne les proches parents des membres appartenant à la première catégorie et habitant sous le même toit. Il s'agit notamment du conjoint, des enfants de plus de 21 ans ou parents Assemblée générale : voir page 11. habitants sous le même toit. Elle donne les mêmes droits que la cotisation V, mais sans les journaux.</i>	10,00 €
J	<i>COTISATION JUNIOR : concerne les jeunes âgés de 15 à 21 ans. Mêmes droits que la cotisation A.</i>	6,50€
K	<i>COTISATION ENFANT : concerne les enfants âgés de 0 à 14 ans.</i>	2,00€
	<i>FRAIS D'ENVOI ORDINAIRE : Si vous omettez les 1,50 € pour l'envoi postal, vos cartes de membre ou autres documents seront à votre disposition au local, chaque mois lors de la réunion d'information.</i>	1,50€
S	<i>Journal de la section par courrier seul.</i>	8,00€

Assemblée générale

Jeudi 11 avril 2024 à 15h au local rue de Moscou n°24.

Au local :

Ordre du jour :

1. Lecture et approbation du PV de l'AG 2023 (PV déjà approuvé lors de la modification et approbation des statuts.)
2. Rapport du président.
3. Bilan des cotisation 2023
4. Rapport des activités 2023
5. Situation et évolution de l'UFAN.
6. Présentation du bilan financier 2023 et budget 2024.
7. Rapport des vérificateurs aux comptes.
8. Approbation des comptes et décharge au trésorier (comptable) et vérificateurs aux comptes.
9. Démission, prolongation et élection de nouveaux administrateurs et vérificateurs. : Malou Buggenhout est démissionnaire. Avis aux candidats. Adresser les candidatures chez M. Pierre Putterie.
10. Présentation des projets pour 2024
11. Suggestions des membres.
12. Pour les participants à l'Assemblée générale nous vous demandons de signaler votre présence avant le 4 avril 2024
Par courriel ou téléphone chez M. Putterie (02 537 07 73 ou 0475/90 83 29 ou putterie.pierre.hennekein@gmail.com)

Afin de vous tenir au courant des comptes de l'ASBL nous souhaiterions que quelques membres viennent vers 14h afin de les consulter . Les fardes et tous les documents seront présents au local.

Administrateurs :

Président : Pierre Putterie

Administrateurs : Mme Kauert Ariane

M. Michel Verboomen.

Mme Buggenhout Marie-Louise

Par courriel : putterie.pierre.hennekein@gmail.com

Par courrier : rue Fernand Bernier 54, 1060 Saint-Gilles

Si le parking est souvent difficile à proximité, les transports en commun sont relativement proches (à proximité du Parvis par exemple)

Drink de l'an 2024. (A la fin de l'assemblée générale)



Nous serons heureux de vous accueillir avec une coupe de champagne (ou autre jus) et quelques zakouskis.

Ce serait sympa de nous prévenir chez le président M. Putterie ou chez moi.

Renseignements dans le journal.

Procurations (Une par personne)

Je soussigné(e).....(nom et prénom)

N° de carte de membre 2024.....

Donne par la présente procuration à :

.....(nom, prénom)

N° de carte de membre.....

Pour me représenter et voter à :

***L'Assemblée Générale des Amis de la Nature de Bruxelles Saint Gilles
du jeudi 11 avril 2024 à 15h00.***

Date.....Signature